



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fruits et légumes

Question écrite n° 122997

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les différences sensibles constatées entre les prix de vente des fruits et légumes payés par le consommateur et le prix d'achat payé au producteur. Il lui demande comment de tels écarts peuvent parfois être justifiés et si des contrôles peuvent être exercés pour vérifier les marges prélevées par les divers intermédiaires entre la vente et la production.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122997

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4360